



“Beaulieu Lab Certified”

Beaulieu s'engage à offrir des produits de qualité à ses clients. Afin de s'assurer que les produits sont fabriqués selon ses normes de qualité élevées, Beaulieu retient les services d'un laboratoire indépendant pour tester chaque production.

Bois d'ingénierie

- Teneur en humidité
L'essai détermine la quantité d'eau contenue dans le plancher en bois d'ingénierie. Si la teneur en humidité est trop élevée ou trop faible, le plancher en bois d'ingénierie est instable. Beaulieu rejette tous les produits qui ne respectent pas la teneur en humidité établie afin d'assurer la stabilité de ses planchers en bois d'ingénierie.
- Émission de formaldéhyde
Le formaldéhyde est produit naturellement par de nombreux procédés, notamment la combustion du bois, des cigarettes, de l'essence et d'autres composés organiques, les réactions photochimiques et l'activité biologique. Le formaldéhyde n'est pas seulement présent dans l'atmosphère; on le trouve aussi en petites quantités à l'état naturel dans bon nombre d'aliments, dont les pommes et les oignons. Il est même un élément chimique constitutif du corps humain. Toutefois, au-delà de faibles concentrations, l'exposition au formaldéhyde est dangereuse pour la santé. Pour cette raison, les normes E1 et E0 exigent que les émissions de formaldéhyde des revêtements de plancher soient d'au plus 1,5 mg/l et 0,5 mg/l respectivement. Les revêtements de plancher Beaulieu sont conformes aux normes E1 et E0 et sont donc sans danger pour la santé.
- Résistance du vernis à l'abrasion
L'essai détermine la capacité du vernis de résister à l'usure par frottement. Si la résistance du vernis à l'usure est insuffisante, la surface du plancher montre rapidement des signes de vieillissement et l'intégrité des couches inférieures est compromise (exposition aux taches, à l'humidité et ainsi de suite). Tous les produits Beaulieu en bois d'ingénierie satisfont aux exigences applicables afin que le vernis de votre plancher ne s'use pas.
- Résistance du vernis aux taches
L'essai détermine la capacité du vernis de résister aux taches dues aux aliments, aux boissons et aux autres produits d'usage courant. Si la résistance du vernis aux taches est insuffisante, le plancher en bois se tache rapidement de façon permanente. Tous les planchers Beaulieu en bois d'ingénierie passent ce test et sont donc résistants aux taches.

- **Brillance du vernis**
L'essai détermine la capacité du bois d'ingénierie de refléter la lumière. Une brillance précise et homogène est l'une des caractéristiques clés des planchers en bois. Par conséquent, afin de garantir la beauté naturelle de votre plancher, Beaulieu rejette tous les produits qui reflètent trop la lumière ou qui, au contraire, ne la reflètent pas assez.
- **Dureté du vernis**
L'essai détermine la capacité du vernis à résister à toute déformation permanente après avoir été comprimé par des objets durs. Si la dureté du vernis est insuffisante, des empreintes ou des rainures, par exemple, apparaissent rapidement sur le plancher en bois d'ingénierie. Pour cette raison, Beaulieu certifie que tous ses produits en bois d'ingénierie sont conformes aux exigences applicables en matière de dureté du vernis.
- **Adhérence du vernis**
L'essai détermine la capacité des particules qui composent le vernis d'adhérer les unes aux autres et au substrat de bois. Si l'adhérence du vernis n'est pas suffisante, il s'écaille facilement, ce qui affecte la beauté et les autres propriétés du revêtement. Tous les produits Beaulieu en bois d'ingénierie passent ce test afin que votre revêtement reste beau le plus longtemps possible.
- **Résistance du vernis aux égratignures**
L'essai détermine la résistance du plancher aux égratignures dans des conditions normales d'utilisation. Si la résistance du vernis aux égratignures est inadéquate, des marques ou des empreintes apparaissent rapidement à la surface du plancher. Beaulieu certifie que tous ses produits en bois d'ingénierie sont résistants aux égratignures dans des conditions normales d'utilisation.
- **Résistance du vernis aux chocs**
L'essai vise à déterminer si le vernis du plancher en bois peut résister au choc qui résulte de la chute d'une bille en acier sans subir de dommages. Si la résistance aux chocs semble insuffisante, la structure et les propriétés du plancher en bois sont rapidement compromises. Beaulieu certifie que le vernis de tous ses produits en bois d'ingénierie résiste aux chocs dans des conditions normales d'utilisation.
- **Résistance à la déstratification**
L'essai détermine la résistance des lignes de colle dans des conditions d'utilisation. Lorsque la résistance à la déstratification est insuffisante, les couches de surface du plancher en bois d'ingénierie (surtout les coins) peuvent se détacher des couches de bois sous-jacentes. Tous les produits Beaulieu en bois d'ingénierie passent ce test afin que votre plancher résiste à la déstratification.
- **Module de rupture**
L'essai détermine la capacité du bois d'ingénierie de résister à une contrainte sans rompre. Si le module de rupture est inadéquat, le plancher en bois se brise facilement, surtout s'il est posé sur des lames de bois. Tous les produits Beaulieu en bois

d'ingénierie passent ce test afin que votre plancher ne se brise pas dans des conditions normales d'utilisation.

➤ **Module d'élasticité**

L'essai détermine la capacité du plancher en bois de résister à une contrainte sans se déformer de façon permanente. Si le module d'élasticité est insuffisant, le plancher en bois reste déformé après avoir été soumis à une contrainte. Beaulieu certifie que ses planchers en bois d'ingénierie peuvent résister à une contrainte sans se déformer.

Bois solide

➤ **Teneur en humidité**

L'essai détermine la quantité d'eau contenue dans le plancher en bois solide. Si la teneur en humidité est trop élevée ou trop faible, le plancher en bois solide est instable. Beaulieu rejette tous les produits qui ne respectent pas la teneur en humidité établie afin d'assurer la stabilité de ses planchers en bois solide.

➤ **Résistance du vernis à l'abrasion**

L'essai détermine la capacité du vernis de résister à l'usure par frottement. Si la résistance du vernis à l'usure est insuffisante, la surface du plancher montre rapidement des signes de vieillissement et l'intégrité des couches inférieures est compromise (exposition aux taches, à l'humidité et ainsi de suite). Tous les produits Beaulieu en bois solide satisfont aux exigences applicables afin que le vernis de votre plancher ne s'use pas.

➤ **Résistance du vernis aux taches**

L'essai détermine la capacité du vernis de résister aux taches dues aux aliments, aux boissons et aux autres produits d'usage courant. Si la résistance du vernis aux taches est insuffisante, le plancher en bois se tache rapidement de façon permanente. Tous les planchers Beaulieu en bois solide passent ce test et sont donc résistants aux taches.

➤ **Brillance du vernis**

L'essai détermine la capacité du bois solide de refléter la lumière. Une brillance précise et homogène est l'une des caractéristiques clés des planchers en bois. Par conséquent, afin de garantir la beauté naturelle de votre plancher, Beaulieu rejette tous les produits qui reflètent trop la lumière ou qui, au contraire, ne la reflètent pas assez.

➤ **Dureté du vernis**

L'essai détermine la capacité du vernis à résister à toute déformation permanente après avoir été comprimé par des objets durs. Si la dureté du vernis est insuffisante, des empreintes ou des rainures, par exemple, apparaissent rapidement sur le plancher en bois solide. Pour cette raison, Beaulieu certifie que tous ses produits en bois solide sont conformes aux exigences applicables en matière de dureté du vernis.

➤ Adhérence du vernis

L'essai détermine la capacité des particules qui composent le vernis d'adhérer les unes aux autres et au substrat de bois. Si l'adhérence du vernis n'est pas suffisante, il s'écaille facilement, ce qui affecte la beauté et les autres propriétés du revêtement. Tous les produits Beaulieu en bois solide passent ce test afin que votre revêtement reste beau le plus longtemps possible.

➤ Résistance du vernis aux égratignures

L'essai détermine la résistance du plancher aux égratignures dans des conditions normales d'utilisation. Si la résistance du vernis aux égratignures est inadéquate, des marques ou des empreintes apparaissent rapidement à la surface du plancher. Beaulieu certifie que tous ses produits en bois solide sont résistants aux égratignures dans des conditions normales d'utilisation.

➤ Résistance du vernis aux chocs

L'essai vise à déterminer si le vernis du plancher en bois peut résister au choc qui résulte de la chute d'une bille en acier sans subir de dommages. Si la résistance aux chocs semble insuffisante, la structure et les propriétés du plancher en bois sont rapidement compromises. Beaulieu certifie que le vernis de tous ses produits en bois solide résiste aux chocs dans des conditions normales d'utilisation.